Pont de Poitte

Le Pontois

le magazine de ma commune

Bon à savoir
Pages 12 & 13

Pont-de-Poitte 2017 en photos
Pages 14 & 15

Le Théâtre de la Petite Montagne fête ses 20 ans
Pages 25

Le Pontois, le magazine de ma commune : numéro 66

©commune de Pont-de-Poitte

SOMMAIRE

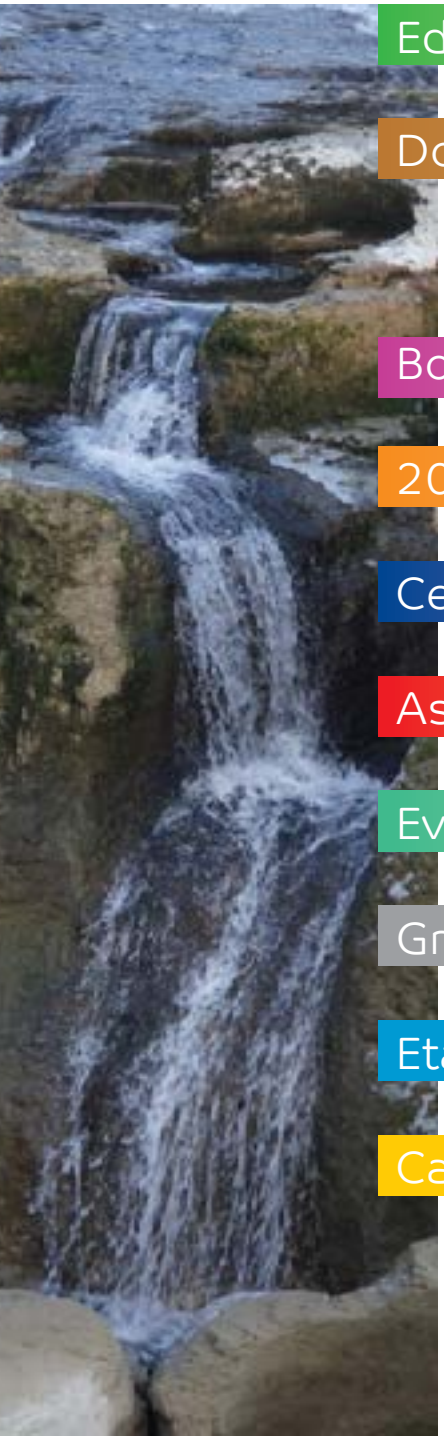

Edito — Page 3

Dossiers

Travaux — Page 4 à 9

Infos communales — Page 10 à 11

Bon à savoir — Page 12 & 13

2017 en images — Page 14 & 15

Centenaire guerre 14/18 — Page 16

Associations — Page 17 à 24

Evènement — Page 25

Groupe scolaire — Page 26

Etat civil / MEMO — Page 27

Calendrier des manifestations 2018 — Page 28

Le Pontois n° 66, janvier 2018

Directeur de la publication : Christelle DEPARIS-VINCENT
Directeur du comité de rédaction : Marie LACOMBE
Comité de rédaction : Le Conseil municipal
Crédit photo : Marie LACOMBE, Frédéric DELETOILE, Jean-Michel GENSSE, Mairie de Pont de Poitte
Mise en page : Jean-Michel GENSSE
Imprimerie : PLESSY
Imprimé à 500 exemplaires

Contact :
Mairie de Pont de Poitte
39, Grande Rue
39130 PONT-DE-POITTE

Tél : 03 84 48 30 01
Fax : 03 84 48 31 04
Mail : mairie@pontdepoitte.com
site : www.pontdepoitte.com
. facebook.com/pontdepoitte
Ouverture au public :
du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00

Edito

2017 a vu la concrétisation de nombreux dossiers de subvention montés de 2015 à 2017 que ce soit le TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), des subventions régionales ou départementales pour l'aménagement du centre du village. Vous en trouverez les photos commentées à l'intérieur de ce bulletin.

Les travaux se poursuivront en 2018 avec l'éclairage du Chemin de la Guide et du chemin piétonnier. L'acquisition -enfin- de la parcelle classée « emplacement réservé » dans le PLU, bordant l'ex-cinéma permettra de valoriser le parking situé Rue Bernard Thurel par un accès direct à ce parking sans traverser Pont de Poitte pour les véhicules arrivant de Patornay ; Il sera accompagné d'un chemin piétonnier finalisant la boucle de cheminement doux depuis le port.

Lorsque cet accès sera terminé (prévision mars-avril 2018) avec quelques places de parking, **le stationnement « Zone Bleue »** sur la place entrera en vigueur. L'objectif est de laisser la place aux personnes réalisant leurs courses, en évitant les voitures tampon qui restent stationnées à la journée et pourraient utiliser les autres parkings(covoiturage, loisirs). Sur les plages horaires suivantes 9h00 – 12h00 et 14h00 -18H00 (par tranche de 2h maximum), un disque sera nécessaire. **La commune vous en offre un avec ce bulletin.**

L'année 2018 verra donc se clôturer le programme de travaux prévu pour reprendre un rythme plus normal notamment au niveau de la réfection de voirie. Un dossier important celui du renouvellement de la Délégation de Service Public pour l'eau et pour l'assainissement nous accaparera cependant.

Au travers de cet édito je tiens à remercier tous les bénévoles et membres d'associations qui animent notre commune, particulièrement le Comité d'Animation pour les magnifiques décorations de Noël et illuminations des rues. Je tiens également à saluer le travail des agents administratifs et techniques et notamment M. Ricardo Da Silva qui fera valoir ses droits à la retraite ce printemps, et dont nous avons apprécié les compétences au niveau de l'entretien des bâtiments notamment au Pôle Santé, l'engagement des conseillers et adjoints■

Christelle DEPARIS-VINCENT
Maire de Pont-de-Poitte

Travaux

Eaux usées

Entretien de la station d'épuration.
L'aération de la station étant défectueux, les membranes ont été changées et la station désensablée le 15 mai 2017 par les services de Véolia.

Sur une opération de **34440€ TTC**, le reste à charge pour la commune est de **8625€** (Patornay contribuant à hauteur de **3875€** selon la convention existante et le solde supporté par Veolia conformément à la DSP en cours). D'autres travaux sont à prévoir sur les années qui viennent dans le cadre du renouvellement programmé de l'infrastructure.

Eau potable

Changement de la canalisation d'eau potable. Notre rendement en eau étant de **67%** en 2016, bien inférieur au seuil minimum fixé par l'Agence de l'Eau, et **50%** des fuites provenant de la conduite traversant (sur terrains privés) la zone artisanale, le conseil a pris la décision de changer cette conduite permettant :

- L'augmentation du rendement et pas de nouvelle redevance de l'Agence de l'Eau pour mauvais rendement.

- La sécurité incendie du hameau de Blesney (diamètre actuel de la conduite insuffisant)

- La sectorisation du réseau à hauteur de Poitte pour faciliter la recherche de fuite et limiter les coupures sur l'ensemble de la commune

- Le passage sur domaine communal pour faciliter les interventions

La commune en profite pour mettre aux normes les branchements individuels en les portant en limite de propriété avec le domaine communal.

Dans la foulée, afin d'améliorer le fonctionnement du réseau unitaire de la zone artisanale et les entrées d'eaux pluviales saturant le déversoir d'orage et augmentant les rejets d'eaux usées en milieu naturel, il a été décidé de réaliser une évacuation parallèle dans le ruisseau en direction du Chevillet ■

Travaux suite

La rénovation de la toiture des vestiaires était devenue une nécessité depuis plusieurs années.

Avec l'aide des associations utilisatrices : Foyer Rural, Comité d'Animation et parents d'élèves. La commune finance Gilles Guyétant pour la main d'œuvre qualifiée et les matériaux, et les associations utilisatrices apportent leurs bras avec les employés communaux Alain et Ricardo.

C'est ainsi un nouvel auvent qui pourra accueillir les différentes manifestations.
Il reste encore des finitions intérieures, et le bardage à terminer.

Coût de l'opération : **12031€ HT**
Subventions : Réserve parlementaire de Mme Dalloz **2000€** et aide du Crédit-Agricole de **1500€**

Merci aux bénévoles

Parking rue Thurel : en dalles gravillonnées car subventionné à hauteur de **80%** dans le cadre du **TEPCV**, avec un puits perdu pour limiter les entrées d'eau pluviales dans le réseau. Il a pour but de désengorger la place lors des manifestations et sera réellement fonctionnel avec la création du petit parking et chemin piétonnier le long de l'ex-cinéma

Travaux suite

ZONE 30

Le dossier avait été déposé en 2015, il s'est enfin concrétisé cet automne par la mise en place de 2 plateaux traversants encadrant la place, validés par le **ARD** de Lons le Saunier et le Conseil Départemental.
La mise en place de ces plateaux, aux normes en terme de hauteur et pente selon les préconisations, implique une zone 30. Celle-ci a été étendue jusqu'au restaurant les Marmites et la place de l'Eglise pour sécuriser les sorties, à la rue de la Gare, ainsi que prolongée Route d'Orgelet jusqu'au stop de la Grande Rue■

Plateaux : la résine couleur orange sera appliquée au printemps

Les travaux de réaménagement de la place de la Fontaine ont commencé par le nettoyage et l'étanchéification de la fontaine ainsi que la remise en eau de celle-ci en circuit fermé. Deux des arbres, qui trônaient à proximité étaient hélas fragilisés par l'âge et la maladie et ont du être remplacés. Enfin, pour parfaire l'ensemble un revêtement en enrobé a été posé sur toute la place donnant à celle-ci homogénéité et facilité d'entretien■

Eclairage public : économie et sécurisation

Dans le cadre du TEPCV et donc des économies d'énergie, il est procédé au changement des **46** points lumineux, (soit près de la moitié de nos luminaires), les plus anciens sur la commune, au profit d'ampoules LED courant janvier.

L'objectif, avec le remplacement par des ampoules LED, est d'obtenir une baisse de **70%** de la consommation pour chacun de ces points, en passant d'une puissance électrique consommée de **125W** à **38W**, tout en gardant la même qualité d'éclairement.

Subventionné à hauteur de **80%** et permettant une économie d'énergie importante ce changement a un coût de **26 680€ HT** avec seulement **5336€** d'autofinancement de la commune pour un retour sur investissement en **3 ans**.

Tous les nouveaux luminaires seront désormais posés en éclairage LED■

LED 38 W — Classique sodium 70 W

Chemin piétonnier

Ce printemps/été l'éclairage du Chemin de la Guide sera fait, ainsi que la création d'un chemin piétonnier le long de l'ex-cinéma, la zone réservée du PLU, située sur la parcelle A1020 ayant été acquise.

Depuis le mardi 21 novembre 2017, M.Simon MARULL est arrivé dans le cadre d'un service civique sur le TEPCV.

Il a trouvé place dans nos locaux en s'installant ponctuellement dans le bureau de Madame le Maire et dans le bureau à l'étage de la mairie (ancienne salle du conseil municipal). M. MARULL a pris pleine connaissance du dossier TEPCV. C'est par le biais de la préparation de la lanterne pour Noël au Pays des Lacs qu'il a pris contact avec l'école et ses personnels. Sa principale mission est d'apporter les éléments d'évaluation du TEPCV et de constituer les prémices du pédibus pour l'école ■

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

CIMETIERE INTERCOMMUNAL de PONT DE POITTE - MESNOIS - PATORNAY

C'est souvent lors du décès d'un proche que l'on se préoccupe «en urgence» de l'existence ou non d'une concession pouvant accueillir le défunt. Souvent la législation n'est pas bien connue et c'est pourquoi nous vous donnons ci-après quelques précisions sur les concessions :

Ont droit à une concession :
- Les personnes domiciliées ou décédées sur le territoire d'une des trois communes
- Les personnes ayant une sépulture de famille (ayant droit uniquement)

Les différentes concessions :

Individuelle :
- Pour une seule personne (le concessionnaire ou une personne qu'il désigne)

Collective :
- Les personnes pouvant être inhumées dans la concession sont explicitement nommées

Familiale :
- Pour le concessionnaire, son conjoint, ses descendants, ascendants, et alliés

Seul le concessionnaire (d'origine) peut modifier le type ou ajouter/enlever des personnes nommées.

La durée :
- Pour les cavurnes (ou caves à urnes) et columbarium : 15 ans ou 30 ans
- Pour les concessions pleine terre/caveau : 30 ans

Le renouvellement :

Le concessionnaire peut renouveler sa concession quand celle-ci arrive à échéance (et jusqu'à 2 ans après l'échéance) ou une autre personne peut la renouveler pour lui (en cas de décès, d'absence…) mais elle n'acquiert aucun droit sur la concession.

Après le décès du concessionnaire d'origine :

En absence de dispositions testamentaires la sépulture se trouve en état d'indivision perpétuelle entre tous les héritiers. Toute nouvelle inhumation/exhumation/réduction de corps nécessite l'accord préalable écrit de tous les héritiers du concessionnaire d'origine.

Toute prise de concession est accompagnée d'un titre écrit, en l'absence de titre la concession est réputée être en terrain commun (aucune inhumation possible).
Les concessions peuvent être reprises (selon des critères définis par la législation funéraire) par la commune en cas de non renouvellement ou en cas de constat d'abandon.
Pour votre information une 50^{aine} de tombes anciennes et abandonnées ont fait l'objet d'une procédure de reprise et seront progressivement enlevées.

Entretien :
- Réglementairement : la concession doit obligatoirement être entretenue. Les plantations (uniquement arbustes et plantes) ne doivent pas dépasser les limites de la concession et ne pas dépasser 1,5m de hauteur.
- Une benne est à disposition dans l'enceinte du cimetière.
- Le déserbage chimique étant de plus en plus limité, l'enherbement des allées est prévu ■

Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour tout complément d'information

Bon à savoir

Economisez votre EAU, une démarche s
pour votre porte-monnaie et respectue

(1

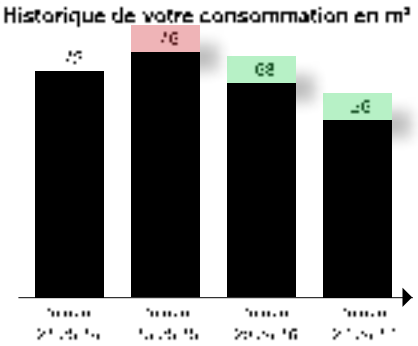

(2

Abonnement [illegible]	58,24 €
Consommation [illegible]	278,15 €
Montant facture TTC	336,19 €
[illegible]	303,74 €
[illegible]	0,00 €
SOLDE A REGULARISER	32,45 €

(3

Abonnement [illegible]	58,48 €
Consommation [illegible]	249,95 €
Montant facture TTC	307,43 €
[illegible]	319,08 €
[illegible]	0,00 €
AVOIR	-11,65 €

(4

Abonnement [illegible]	59,29 €
Consommation [illegible]	204,79 €
Montant facture TTC	264,08 €
[illegible]	292,34 €
[illegible]	0,00 €
AVOIR	-28,26 €

Notre planète détient 1400 milliards de m3 d'eau, sous forme liquide gazeuse et glace, mais seulement 3 % serait de l'eau douce.

L'être humain est composé en fonction de son âge, de 60% d'eau. Que nous la buvions ou que nous récupèrions dans les végétaux (fruits, légumes), celle-ci nous permet d'assurer la dilution et le transport des éléments nutritifs nécessaires au bon fonctionnement de chacune de nos cellules ainsi que l'élimination des toxines produites par celles-ci. Elle est également un élément important de notre thermorégulation, de la production de mucus et des différents fluides du corps - sang, lymphe, liquide céphalo-rachidien, urine ...

S'il est difficile de réduire notre consommation d'eau pour l'hydratation de notre corps, il est par contre, plus aisé de mieux gérer la consommation vouée au nettoyage, à la cuisson, à l'arrosage, à l'évacuation des WC, etc ...

Vous pouvez remarquer sur le graphique (1) que suite à l'installation d'un **récupérateur d'eau** de 300 litres la consommation d'eau a baissé de 8m³ (extrait de facture 3) et de 8m3 de plus en installant des **toilettes sèches** la deuxième année, (extrait de facture 4), ce qui représente un gain non négligeable de 72 € pour ces deux années en prenant en référence l'année où rien n'était installé (extrait de facture 2)

Pratique :

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières pour installer et utiliser des toilettes sèches. Il existe beaucoup de sites internet spécialisés dans ce domaine. Mais si vous êtes un tant soit peu bricoleur vous pouvez l'aménager sans grande difficulté à l'endroit que vous souhaitez car bien évidemment il n'est pas nécessaire d'avoir une canalisation d'arrivée d'eau ni une d'évacuation. Les seules obligations sont :

- gérer son stock de sciure
- vider régulièrement ses toilettes et composter

Pour ce qui du récupérateur d'eau de pluie la pose est simple.

Au delà de l'économie financière le bénéfice est accru par :

- une production d'un terreau de très bonne qualité
- une production de fruits et légumes plus sains en arrosant avec l'eau de pluie
- une participation à la réduction de la pollution de l'environnement en limitant le déversement des toilettes dans des cours d'eau quand le réseau est unitaire et saturé ■

simple, responsable, bonne pour votre santé,
euse de l'environnement

Une économie domestique de l'eau

2017 en images

Fleurissement de la commune

Randonnée pédestre

Distribution des cabas à roulettes dans le cadre du TEPCV

Compétition de tuning

Cérémonie du 11 novembre

Fête de l'école

Marché aux fleurs

Cérémonie du 8 mai

Marché nocturne

Repas fête patronale

Téléthon 2017

Illuminations de Noël

Centenaire guerre 14 / 18

Léon Alix Baise

Né le 8 mars 1890 à Pont de Poitte.

Son père était Léandre Baise, forgeron, et sa mère Emma Duret, sans profession, tous les deux étaient domiciliés dans la commune de Pont de Poitte à la Saisse.

Recruté à Lons le Saunier, il fut engagé au 23ème régiment d'infanterie qui combattit dans les Vosges et participa à la bataille de Fontenelle (juin à juillet 1915).

Léon Alix BAISE est décédé au lieu dit « Bois du Palon » sur la commune de Ban-De-Sapt (88) le 26 août 1915. Il est déclaré mort pour la France à l'âge de 25 ans. Célibataire, l'acte de décès est envoyé à la mairie de Pont de Poitte pour le transcrire dans le registre d'Etat civil.

Il est innumé au cimetière de Pont de Poitte et son nom sera inscrit après guerre sur le monument aux morts de Pont de Poitte ■

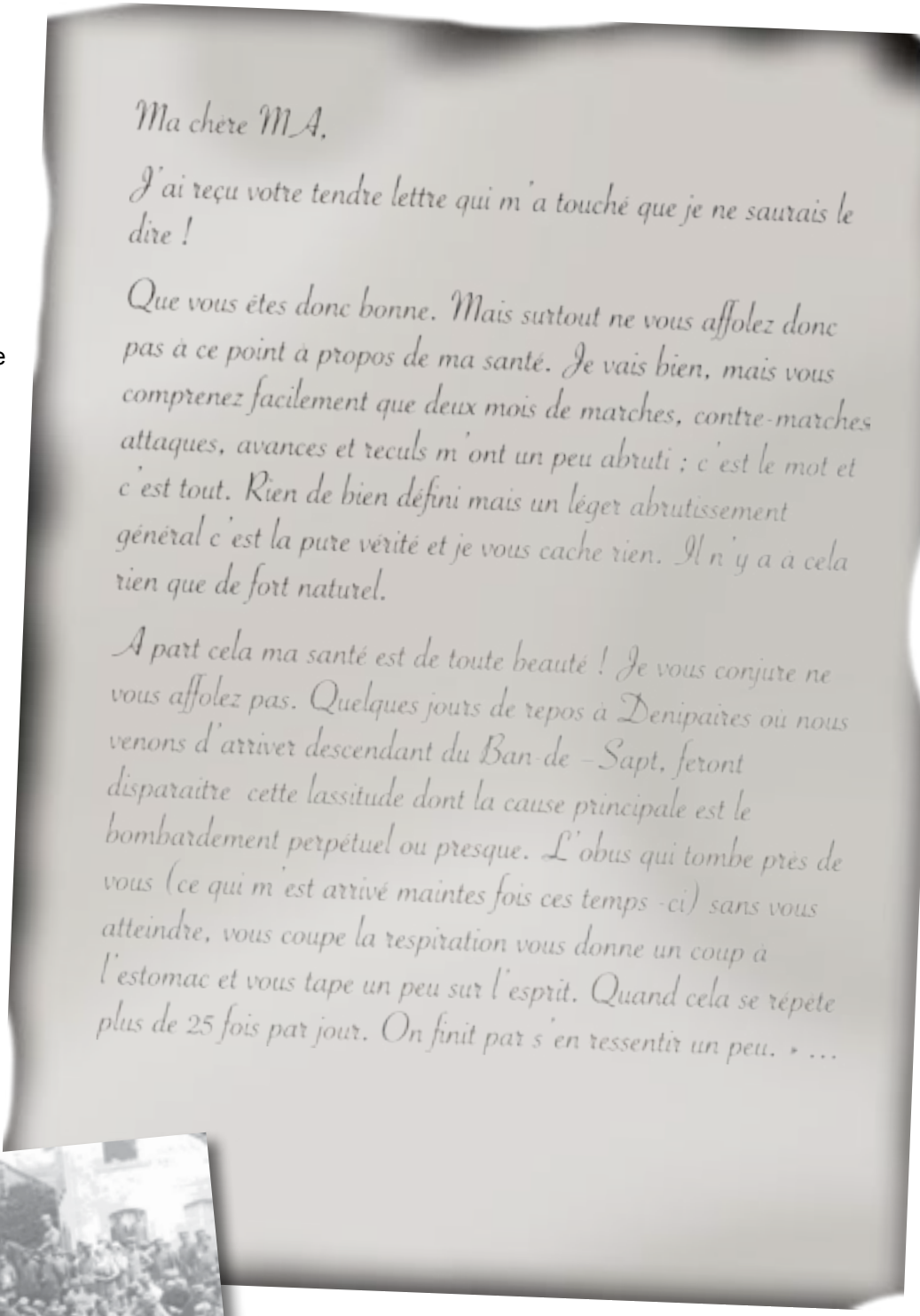

Ma chère MA,

J'ai reçu votre tendre lettre qui m'a touché que je ne saurais le dire !

Que vous êtes donc bonne. Mais surtout ne vous affolez donc pas à ce point à propos de ma santé. Je vais bien, mais vous comprenez facilement que deux mois de marches, contre-marches attaques, avances et reculs m'ont un peu abruti ; c'est le mot et c'est tout. Rien de bien défini mais un léger abrutissement général c'est la pure vérité et je vous cache rien. Il n'y a a cela rien que de fort naturel.

A part cela ma santé est de toute beauté ! Je vous conjure ne vous affolez pas. Quelques jours de repos à Denipaires où nous venons d'arriver descendant du Ban-de-Sapt, feront disparaître cette lassitude dont la cause principale est le bombardement perpétuel ou presque. L'obus qui tombe près de vous (ce qui m'est arrivé maintes fois ces temps-ci) sans vous atteindre, vous coupe la respiration vous donne un coup à l'estomac et vous tape un peu sur l'esprit. Quand cela se répète plus de 25 fois par jour. On finit par s'en ressentir un peu. » ...

Extrait d'une lettre du 28 juillet 1915 écrite par le soldat Louis Chevrier de Corcelles du 23 R.I à sa mère, sans doute compagnon de Léon BAISE, qui illustre la vie dans le régiment.

Devoir de 3ème de Clémence Vincent

JURA LACS FOOTBALL

Mairie – 39130 Pont de Poitte

Issu de la fusion des 3 clubs d'Orgelet, Clairvaux les Lacs et Pont de Poitte en 2002. Jura Lacs Football est devenu en quelques années le club phare de la région des Lacs.
Avec plus de 280 licenciés et 18 équipes réparties en différentes catégories allant des enfants de 5 ans aux séniors garçons et filles. Jura Lacs fait briller chaque semaine ses couleurs "Marine et Or" sur les stades jurassiens autant sur le plan sportif que comportemental.
Le club est une référence en terme de formation avec des entraineurs et des éducateurs diplômés qui encadrent toutes les équipes. Les excellents résultats obtenus depuis plusieurs années au niveau de l'école de football nous ont permis d'obtenir une labellisation.

Témoin de la qualité de nos encadrants, beaucoup de jeunes joueurs issus de cette filière évoluent en équipes fanion ou réserve au niveau régional Bourgogne Franche Comté ou au plus haut niveau départemental.
En plus de son bureau composé de 15 membres; Jura Lacs Foot c'est également une soixantaine de dirigeants bénévoles très impliqués dans les différentes commissions mises en place au sein du club (animation, sponsoring, école de foot, technique) en permanence à la recherche de nouveaux évènements à développer.

Jura Lacs c'est aussi de nombreux partenaires institutionnels et privés qui nous apportent leurs soutiens que se soit logistique lors de l'organisation de nos manifestations; ou financier dans le cadre du bouclage de notre budget annuel ou le rôle de nos sponsors prend toute sa dimension ■

Remerciements à toutes et à tous, et meilleurs vœux pour 2018.

Nous Joindre :

CERRUTI Alain : Président de Jura Lacs Football
tél : 06.87.43.82.47 mail : cerruti.al@orange.fr

MARTIN Arnaud : Responsable pré-formation & responsable technique
tél : 06.15.88.01.93 mail : arnaud.martin507@gmail.com

COURDEROT Hugo : Chargé de Développement Jura Lacs & Responsable Jeunes
tél : 07.89.52.27.36 mail : hugo.courderot@orange.fr

Société de chasse (ACCA)

La directrice nationale du Conservatoire du Littoral, Mme Odile Gauthier, en visite sur les sites du Jura le 24 novembre dernier, a tenu à remercier les chasseurs pour l'entretien du sentier jusqu'au belvédère et à renouveler son partenariat sur la gestion faunistique du site ■

Comité d'Animation

Tout d'abord nous devons déplorer le décès de deux membres très impliqués dans les animations de la commune :
* **René Devaux**, décédé en août dernier, qui d'abord avec l'Union Commerciale et Artisanale, s'est ensuite impliqué dans la vie du Comité.
* **Claude Janod**, décédé au début de ce dernier mois de novembre, qui a été un meneur de la plupart des manifestations dans la commune que ce soit déjà lors du cross de Beauregard et toutes les fêtes de Noël.
Le comité présente ses sincères condoléances aux familles.

L'activité du Comité d'Animation

Notre association participe à l'animation culturelle et sportive, réalise les décorations de Noël et apporte son soutien logistique et humain pour d'autres manifestations, le Téléthon, Noël au Pays des Lacs etc…

En 2017

Des randonnées, d'environ 12 km les lundis et 5 km les jeudis, sont proposées par Jean Maitre et Raymond Lance dans une ambiance conviviale de début septembre à fin juin.
Dimanche 14 mai : marché aux fleurs et plants où nous accueillons des horticulteurs de Branges et Ouroux s/ Saône Place de la Fontaine.
Participation de certains bénévoles à la réfection de la toiture des vestiaires du stade aux mois de mai et juin.
Jeudi 13 juillet : buvette à l'occasion du bal populaire de la municipalité pour la Fête Nationale.
Samedi 22 juillet : soirée moules-frites-feux d'artifice au stade de Pont de Poitte, lors de cette manifestation nous accueillons plus de 200 convives malgré une météo capricieuse. Une bonne partie des recettes finance le feu d'artifice.

Dimanche 20 août : randonnée pédestre, trois parcours

du Val de l'Ain

inédits au départ de Largillay-Marsonnay, 128 marcheurs ont apprécié les parcours sous un soleil radieux et avec de beaux points de vue.
En septembre, voyage au Puy du Fou du vendredi 8 au matin au 11 septembre. 57 participants, membres du comité ou d'autres associations, ont visité successivement au fil du trajet, le château de Chaumont sur Loire ses parcs et écuries, le festival international des jardins. Puis une soirée mémorable au grand spectacle de la cinéscénie du Puy du Fou. Samedi et dimanche, deux jours au parc pour contempler des spectacles de grande qualité dans un cadre majestueux.
Samedi 2 décembre, pose des décorations de Noël : traversées de rue, lampadaires, carrefour, bacs à fleurs, place de la Fontaine, abords de l'église et mairie.
Samedi 8 décembre, participation à Noël au Pays des Lacs, accompagnement de la marche nocturne aux flambeaux par le tacot, notre mascotte, confection de la soupe à l'oignon et service, buvette vin chaud au village de Noël à Châtillon

IMPORTANT

Le Comité d'Animation de la Vallée de l'Ain recherche des bénévoles pour diverses manifestations existantes et aussi pour d'autres animations encore à inventer.
Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaitre auprès de :

- Raymond Quarroz
- Jean Grenier-Boley
- Patrick Marquès
- Robert Lamberet
- Hubert Bassignot
- Jean-Pierre Vincent
- Jacques Hervé

La Combe d'Ain

Depuis le début de la rentrée du club, le 20 septembre 2016, rien n'a changé; c'est toujours **dans la joie et la bonne humeur** que nous nous retrouvons **tous les mardis** de 13h30 à 17h30.

Les jeux de cartes, scrabble, divers jeux de société sont à l'honneur et nous ne manquons pas de prendre le temps de déguster un bon goûter convivial entre les parties.

Tout au long de l'année nos bonnes habitudes appréciées de tous :
- repas grenouilles au mois de mars
- buffet froid au mois de mai dans notre local
- repas de notre assemblée générale en novembre
- fête des anniversaires de nos adhérents

et diverses sorties qui sont proposées chaque année.
Notre club a été fondé en 1971 par Madame Albertine GIRARD-CLAUDON, née le 4 août 1918, ancienne institutrice à Pont de Poitte, femme très active à qui nous avons rendu hommage et qui s'est éteinte l'année dernière.
Notre club compte actuellement 32 adhérents.
Bienvenue aux nouveaux adhérents ■

Renseignements :
aalcccap@gmail.com
tél : 06 27 25 34 99
ou sur place : Petite salle derrière la mairie

La Secrétaire, Danielle DELAY

AMIS DE LA RIVIÈRE D'AIN

Les Amis de la rivière d'Ain, en préparation de leur bulletin 2018, sont toujours prêts à accueillir du soutien sous toutes ses formes dans leurs actions et des adhérents actifs et passifs.
Les membres de l'association désirent créer un lien, montrer leurs projets et s'associer à d'autres organisations pour des actions communes, fédérer autour des cours d'eau et des enjeux de préservation de l'environnement.

L'année a été riche en conférences, « L'Ain une belle rivière, une belle histoire», visite de barrage, sorties conviviales entre adhérents et autres personnes intéressées; sous l'œil bienveillant du Secrétaire adjoint Philippe CADOR (représentant du jura de l'ANPER : Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières), Vincent DAMS (JNE), Jean-Paul SORNAY (secrétaire), Florent TISSOT, Christophe PIARD (trésorier)…

En tant que vice-présidente « Pontoise », je remercie l'équipe « Bureau » dynamique et tous forts investis dans les actions au sein de l'association « Les Amis de la rivière d'Ain ». Le fondateur, M Christian BERNARD se joint à moi pour les en remercier.

Petit rappel historique

Je remercie particulièrement M. Michel BALLAND qui a accepté, malgré son état de santé, ma demande de reprendre la présidence qui m'avait été confiée en 2010.

En 2015 (plus précisément), j'avais estimé qu'en tant qu'ex président du Conseil Général sur le canton d' Orgelet, M BALAND avait d'excellents et nombreux contacts pour nous soutenir à haut niveau, apportant ainsi de nouvelles ouvertures. L'association est donc supervisée avec excellence.

Les réunions se passent à DOMPIERRE/ MONT, pays de notre président.

Nous fêterons les 27 ans d'existence de l'Association en 2018, cela ne nous rajeunit pas, pour ma part j'ai débuté avec la création de l'association ! ■

A M G

Projets 2018 et dates à retenir

Dernière action 2017 : sortie frayère

16 mars 2018 à 20h : AG à la salle du foyer à Pont de Poitte

6 avril 2018 (à confirmer) : sortie/conférence avec Rémi CAILLE

Date non déterminée, nettoyage des berges de la rivière d'Ain de Mesnois à Pont de Poitte et de Patornay à Charézier Conférence Gabriel AMARD

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire de Pont de Poitte, a pour but de financer les activités scolaires et péri-scolaires.

Pour ce faire, elle organise quatre manifestations principales : un marché de Noël et vente de sapins, un loto à la salle des fêtes de Clairvaux, une vente de pizzas et sa traditionnelle fête d'été.

Ses actions permettent chaque année l'organisation de nombreuses activités à destination des élèves du Groupe Scolaire dans les domaines du sport ou de la culture. Mais cela permet également de financer les déplacements pour des visites ou des événements particuliers comme le cross du collège de Clairvaux. L'association prend en charge également des abonnements à des magazines pour l'école et du matériel pour les classes.

L'année 2017 a été marquée par un projet d'envergure : un voyage à Quiberon pour 62 enfants de l'école. Cette opération n'a pu être menée que grâce à l'implication des parents lors des manifestations habituelles et également pour celles organisées spécialement : repas de Noël au Pays des Lacs, tombola, stage de danse Africaine et après-midi Zumba.

Pour cette année scolaire 2017-2018, notre association renouvelle ses manifestations habituelles, avec une nouveauté : le retour du marché de Noël dans les locaux du Groupe Scolaire. De plus une tombola sera organisée durant les vacances de printemps.

Par ailleurs, chaque année, l'association des Parents d'Elèves réalise la vente du Bleuet lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, et reverse l'intégralité des sommes collectées à l'Organisation Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres ■

CALENDRIER 2018

Dimanche 11 février
LOTO
salle des fêtes de Clairvaux-les-Lacs

Vendredi 27 avril
VENTE DE PIZZAS
groupe scolaire

Vendredi 29 juin
FETE D'ETE
stade de Pont-de-Poitte

Composition du bureau	
Président	Dimitri **de MERONA**
Vice Président	Jérome **GAVAND**
Trésorière	Marielle **KAMPF**
Vice trésorière	Angélique **BOUREZ**
Secrétaire	France **PERROD**
Membre	Sophie **LOEFFEL**

Dans l'attente de vous retrouver lors de ses manifestations, le Bureau de l'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire de Pont-de-Poitte vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018

Le Bureau
apepontdepoitte@gmail.com

La ClairPontpoise vous invite :

Venez partager des moments de détente et d'amitié, connaître d'autres horizons à travers les chansons où les voix harmonieuses nous pénètrent même avant de les connaître.
Un plaisir partagé que nous communique une « chef » de chœur dynamique.
Etre « zen » sur le champ est un privilège de ces moments. Si vous avez en vous une passion pour le chant ne perdez plus un seul instant. Poussez notre porte… On vous attend !

Une choriste «enflammée » après 36 ans d'activité…..

AMG

Rendez-vous :

Les lundis (calendrier scolaire)
Horaires : 20h20- 22h20
Lieu : Salle de musique à la mairie
de Clairvaux–les-Lacs
Chef de chœur : Antoinette Joseph-Bonzi, direction partagée avec « La Tourgelaine » d' Orgelet
pour les représentations concerts

Date à retenir :
Concours de tarot annuel
le samedi 27 janvier 2018

Renseignements:
Président : François Janier
06 82 98 71 98

Secrétaire Anne-Marie Garnier
06 51 40 84 07

Premier opérateur français associatif au service des personnes avec 2900 associations locales implantées dans toute la France, l'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Nos services s'adressent à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.
L'ADMR de Pont de Poitte, ce sont 13 aides à domicile et une assistante technique dirigées par des bénévoles qui assurent la gestion du service.

En 2016 les salariées ont effectué 12.104h de travail auprès de :
- 119 personnes retraitées pour 11.190h
- 5 familles pour 218h
- 2 personnes handicapées ont bénéficié de 273h
- 11 personnes ont eu droit à 423h de confort

Au 31 décembre nous comptabilisons 39 installations de téléassistance. Ces heures d'intervention sont financées en partie par le Conseil Départemental, les caisses de retraite et les mutuelles.
Nous travaillons avec les aides-soignantes du SSIAD des Lacs qui nous secondent lorsque la santé de nos bénéficiaires se dégrade.
Le trésorier de l'association gère rigoureusement les comptes qui, bien que positifs, restent fragiles. Nous tenons à remercier les habitants des 14 communes de notre secteur pour leur accueil lors de la vente des calendriers et des fleurs qui vous sont proposés par les salariées et les bénévoles.
Nous restons à la disposition de toutes les personnes qui auraient besoin d'aide ou tout simplement de renseignements sur notre activité ■

Le président MEDIGUE Daniel

Joyeux Pétanqueurs Pontois

Forte de sa bonne notoriété, les effectifs du club ont continué à progresser pour la saison 2017 avec 38 licenciés et 45 cartes de clos.
Lors de l'assemblée générale du 3 décembre, le bureau a également été renouvelé pour un nouveau mandat de 4 ans, avec notamment la reconduction du poste de Président à M. Jacques PARIS.

Présidents d'honneurs :
Jean DORAND et René MARQUES
Vice- présidents :
Cyril VERPILLAT et Mickaël PARRA
Trésorier :
Yves MARCHAND
Trésorier adjoint :
Maxime WERMUTH
Secrétaire :
Mickaël PARRA
Secrétaire adjoint :
Abdallah KHIARI
Membres :
Céline SOUSSIA, Jean Claude DUCROT, Fabien LACROIX, Claude MATHURIAU et Jean-Claude POUPON

Suite à l'aménagement du boulodrome et de quelques jeux extérieurs en 2015, de nombreux bénévoles du club ont œuvré cette année pour créer des terrains extérieurs supplémentaires afin d'organiser des championnats plus importants. Le club possède désormais 54 jeux extérieurs, soit 27 de plus.

Le club a également renouvelé ses tenues (polos, pulls, parkas et pantacourts) grâce à l'aide financière de nombreux sponsors.

L'association a organisé cette année quelques concours officiels : 2 championnats de ligue qui ont accueilli quelques 400 joueurs et joueuses et 3 championnats vétérans avec plus de 250 participants. Le club a présenté encore cette année 2 équipes de Pont de Poitte dans le championnat départemental des clubs.
Dans la continuité des années précédentes, le challenge hivernal qui confronte, tous les 15 jours, à la mêlée les licenciés du club et les possesseurs de carte de clos continue à avoir un franc succès.
2 autres challenges ont été reconduits en mémoire à Georges PARIS et aux frères DALOZ ainsi que la création d'un 3ème en mémoire à M. THOMAZET disparu l'an dernier.
Enfin, les vétérans se retrouvent durant l'hiver tous les mardis avec les clubs d'Orgelet et Arinthod pour des rencontres triangulaires.

Manifestations organisées par les Joyeux Pétanqueurs Pontois 2018 :

- Mardi 08 mai championnat pré-qualificatif Ligue Doublettes Masculines et Féminines
- Mercredi 16 mai Doublettes Vétérans
- Mercredi 30 mai Triplettes Vétérans
- Mercredi 22 août Doublettes Vétérans
- Dimanche 21 octobre Loto Salle des fêtes Clairvaux

Grâce à sa belle notoriété, le club des JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS reste une association pleine de convivialité et d'entrain.

Théâtre de la Petite Montagne

Roselyne Sarazin, fondatrice du Théâtre de la Petite Montagne fin 1997.

Formée par Paul Lera au Conservatoire de Besançon et l'Embarcadère. Elle a été Assistante de D. Llorca au CDN de Besançon, puis a travaillé avec le Théâtre de la Roulotte, le Théâtre du Marché, le Cagibi lyrique.

En 1990 elle co-fonda la ligue d'impro de F.Comté et créa plusieurs concepts d'impro. Elle a mis en scène contes, opéras, opérettes aux Ateliers de Vienne en Val depuis 1996. Elle encadre de nombreux stages en milieu associatif. Elle a travaillé auprès d'adultes handicapés.

C'est à l'occasion de son 20ème anniversaire que le Théâtre de la Petite Montagne avait donné rendez-vous au public l'après-midi du 12 novembre à la salle des fêtes de Pont-de-Poitte. Contes, musique, expositions, théâtre ont fait le plaisir des nombreux spectateurs qui avaient fait le déplacement. A cette occasion deux scènes ont été mises en place et de multiples animations de courte durée chacune y ont été présentées ■

20 ans

Le groupe scolaire de la Vallée de l'Ain

La journée des pirates

Les enseignants :

Pas de changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée scolaire.

Les élèves :

Répartition des 121 élèves de l'école :

Enseignants	Nbr d'élèves	classes
Christine Vanthier	27	PS-MS-TPS
Philippe Perrin	22	MS-GS-CP
Laurence Gay	20	CE1-CE2
Catherine Brocco	26	CM1 – CE2
Marielle Trillat	26	CM1-CM2

Les projets 2017/2018 :

• cross du collège pour les CE-CM
• animation sur le thème des pirates
• projet sur le gaspillage alimentaire avec le CPIE du Haut Jura
• spectacles organisés par Côté Cour 39
• projet sur les déchets électriques avec le SYDOM du Jura
• découverte des villages du SIVOS
• natation pour les 2 classes du cycle 2 (MS-GS-CP-CE1)
• équitation pour la classe maternelle
• English day pour toute l'école en juillet

Ces projets sont pour la plupart financés par l'Association de Parents d'Élèves de Pont de Poitte et le SIVOS.

Fonctionnement de l'école :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin
horaires :
8 h 30 – 11 h 30
13 h 30 – 15 h 45

• services de garderie et de cantine mis en place par le SIVOS et la Communauté de Communes
• activités pédagogiques complémentaires : lundi de 15h45 à 16h45
• inscriptions (rappel) : **elles se font à la Mairie de Pont de Poitte avec le livret de famille et le carnet de santé**

L'équipe enseignante remercie vivement le SIVOS pour l'intérêt qu'il porte à son école.

Professionnels de santé et aide à domicile sur la commune

Médecin Généraliste	Dr Anca **DARAMUS**	Pôle Santé 56, Grande Rue Tél : 03 84 44 61 27 Nouveau : RV en ligne sur doctolib.fr
Infirmières	Sandra **GROS** Corinne **GENOVESE**	Pôle Santé 56, Grande Rue Tél : 03.84.48.37.11
Orthophoniste	Marie-Christine **LEBRUN**	Pôle Santé 56, Grande Rue Tél : 06.28.13.55.19
Kinésithérapeutes (et salle de sport)	Pascal **MOULIS** Joanne **GENTET** Valentin **BRENIAUX** Antoine **REVERT**	4, rue des Artisans Tél : 03.84.24.45.96 Site : pontdepoitte.aksone.fr
Ostéopathe	Arnault **COURVOISIER**	4, rue des Artisans Tél : 03.84.24.45.96
Pharmacie	Pharmacie Pontoise	M et Mme BOURGEOIS 41 Grande Rue Tél : 03.84.48.34.05
ADMR		72 Grande Rue Tél : 03.84.44.79.94
SSIAD		Clairvaux les Lacs Tél : 03.84.25.25.02

NAISSANCES

Le 14/04/2017 — **Sacha SOULALIOU**
3 rue Gutt Grancher

Le 16/04/2017 — **Jules CABAUD**
15 rue Tristan

Le 25/07/2017 — **Mathys TAKSY**
45 Grande Rue

Le 25/08/2017 — **Djessy PLY**
55 Grande Rue

DECES

Le 14/08/2017 — **ARBEZ-CARME Pierre**
né en 1927
8 rue des Cités

Le 16/08/2017 — **DEVAUX René**
né en 1930
Grande Rue

Le 16/10/2017 — **DALOZ Christiane**
née en 1925
24 place de la Fontaine

Le 01/11/2017 — **JANOD Claude**
né en 1942
16 route de Poitte

Le 15/12/2017 — **CHAUVIN Marius**
né en 1925
19 route de Blesney

15 SAMU

17 POLICE / GENDARMERIE

18 SAPEURS-POMPIERS

112 TOUTES URGENCES

Petit rappel sur le ramassage des ordures ménagères :

* bacs bleu tous les vendredis matin des semaines paires,

* bacs marron/gris tous les jeudis matin.

Pour toute information complémentaire sur ce service et également pour acheter/remplacer vos poubelles, veuillez vous adresser à la Communauté de Communes du Pays des Lacs à Clairvaux-les -Lacs :
Tél 03.84.25.23.90

Calendrier des manifestations 2018

date		organisateur	lieu	manifestation
février	11	Association des Parents d'Elèves	Salle des fête de Clairvaux	Loto
avril	6	Amis de la Rivière d'Ain	Salle du foyer à Pont de Poitte	Conférence et vidéo avec Rémy CAILLE
	15	ACCA	Salle du foyer à Pont de Poitte	Repas des chasseurs (ouvert à tous)
	27	Association des Parents d'Elèves	Ecole de Pont de Poitte	Vente de pizzas
mai	8	Commune	Monument aux morts	Commémoration
		Joyeux Pétanqueurs Pontois	Boulodrome rue des Artisans	Championnat de pré-qualification ligue doublette
	13	Comité d'Animation	Place de la Fontaine	Marché aux fleurs
	16	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Boulodrome rue des Artisans	Doublette vétérans
	30			Triplette vétérans
juin	10	Foyer Rural	Stade de Pont de Poitte	Vide grenier
	29	Association des Parents d'Elèves		Fête d'été
juillet	13	Jurassik Quad	Place de la Fontaine	Bal de la fête nationale
	21	Comité d'Animation	Stade de Pont de Poitte	Soirée moules frites
	27	Jeunes Agriculteurs	Place de la Fontaine	Marché nocturne et repas
août	19	Comité d'Animation	Départ de Largillay	Randonnée pédestre
	22	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Boulodrome rue des Artisans	Doublette vétérans
octobre	21	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Salle des fête de Clairvaux	Loto
novembre	11	Commune	Monument aux morts	Commémoration

Marché estival :
Produits frais et artisanaux au **port de la Saisse**
les lundis matin du 25 juin au 9 septembre

Marché nocturne :
Place de la Fontaine les mardis soir en août

Randonnées pédestres :
ouvert à tous sauf juillet et août
départ du stade de Pont-de-Poitte
* circuits d'environ **10 Km** tous les lundis à 13h45
* circuits d'environ **6 km** tous les jeudis à 14h00